

Les collisions routières sous haute surveillance !

Les LPO de Rhône-Alpes se sont engagées dans un travail avec le [CEREMA](#), la Fédération Régionale des Chasseurs et la FRAPNA sur un programme d'étude de la mortalité de la faune sauvage sur la route. Ce travail est soutenu par la DREAL et la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de la mise en œuvre du [SRCE](#).

Différentes actions sont prévues dont notamment :

- Une analyse fine des données,
- L'amélioration du module mortalité,
- Le développement d'un module spécifique pour l'application smartphone.

L'analyse des données est basée essentiellement sur vos observations saisies dans Visionature.

En 2015, après trois années de collectes, un premier travail d'analyse avait été réalisé par Irène Carravieri, stagiaire LPO Rhône-Alpes.

La carte en page suivante illustre la densité des données de mortalité routière à l'échelle départementale. Pour le moment, il s'agit d'un résultat brut qu'il faudra corriger en tenant compte de la répartition des observateurs.

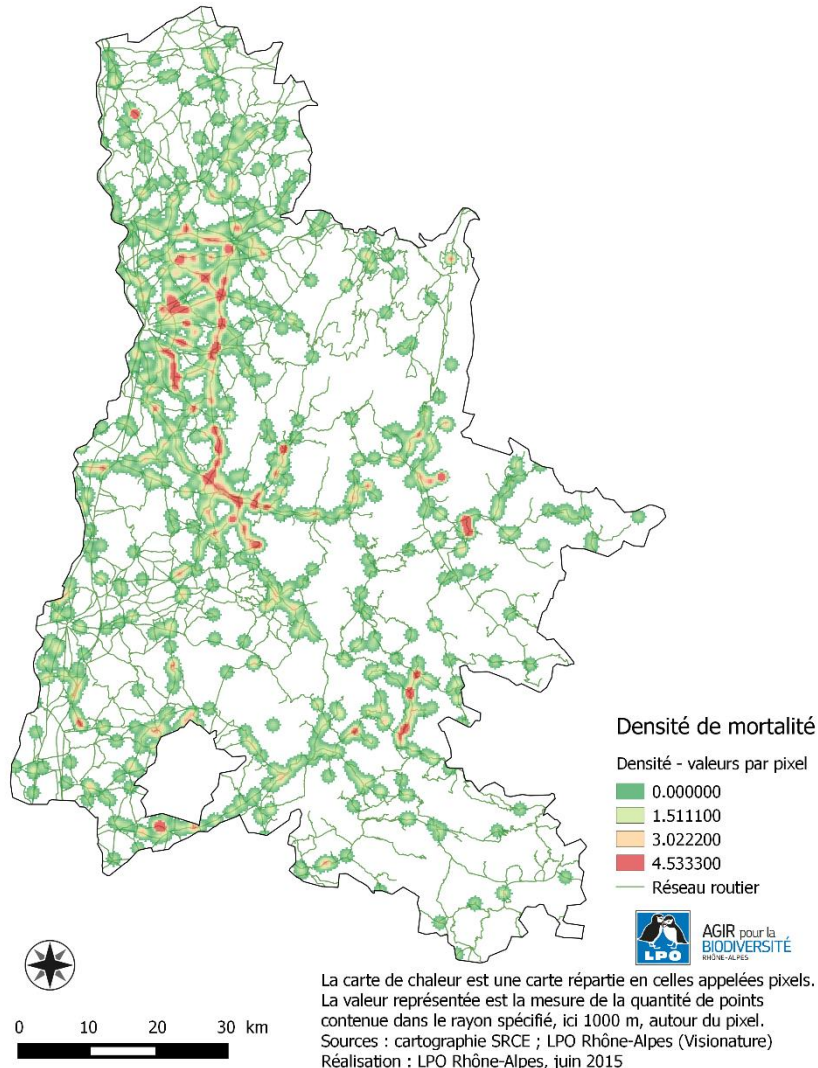
Les mammifères représentaient plus de la moitié des cadavres recensés : le hérisson, le blaireau et le renard roux étant les espèces les plus souvent observées.

Chez les amphibiens, le crapaud commun/épineux était incontestablement le plus touché par la mortalité routière, d'autant plus qu'une seule observation concerne bien souvent plusieurs individus.

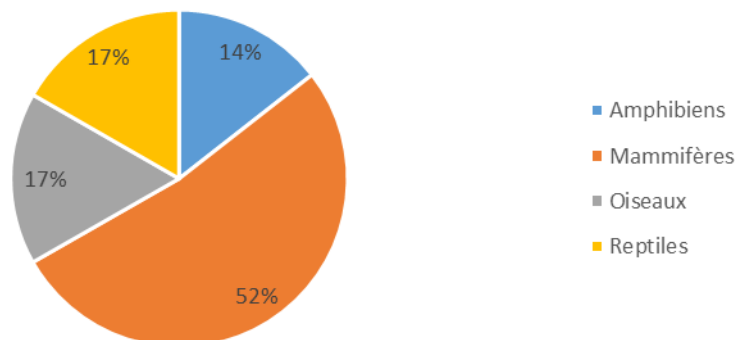
Chez les oiseaux, le merle noir était le plus observé sur les routes, suivi par le rougegorge et la chouette hulotte.

Enfin, parmi les reptiles, la couleuvre verte et jaune était la première victime de collision, suivie par la vipère aspic et le lézard vert.

Densité des points de conflit observés (Drôme) Collision avec un moyen de transport



Répartition des données de mortalité par groupe Collision avec un moyen de transport



Le travail d'analyse sera poursuivi dans les années à venir. Dans ce cadre-là, nous vous invitons à saisir le plus précisément possible l'ensemble des données de mortalité sur faune-drome en cochant la case « l'animal est mort » puis en renseignant la cause.

Le pointage précis et la mention de la cause de la mortalité sont des éléments clés pour travailler finement sur les données.

Par ailleurs les « petits » animaux ne sont pas à négliger (amphibiens, reptiles, micromammifères...).

Le principal objectif est de réduire la mortalité de la faune sauvage sur les tronçons les plus accidentogènes du réseau routier rhônalpin. Néanmoins, les actions pour réduire la mortalité dépendront des gestionnaires des infrastructures routières. Pour toute précision n'hésitez pas à contacter Alexandre Movia, salarié LPO Drôme (alexandre.movia@lpo.fr).

MERCI !